

Systemes d'information médicaux et centres de santé

Avec la mise en place du RSS, la mise en réseau télématique des professionnels de santé va devenir une possibilité, avant de devenir une obligation légale. Nous assistons surtout à la naissance d'un outil, qui rapidement sera incontournable pour l'exercice médical. Accès au savoir, à la formation et à la recherche, au processus de soins et au dossier du malade, sécurité sanitaire, santé publique, procédures d'évaluation, vision économique des pratiques professionnelles... Les perspectives sont impressionnantes.

Les textes officiels font peu de cas des centres de santé à ce sujet. C'est un désavantage, mais c'est aussi une chance. Un désavantage, car nous naviguons à vue, avec le sentiment d'être marginalisé. Une chance, car nous pouvons encore influencer sur les architectures futures. Nous étions pionniers : tiers payant, télétransmissions des actes, notre dossier partagé est déjà un gage de cohérence dans les soins prodigués, notre approche est déjà pluridisciplinaire et globale. Dans ces conditions, pourquoi les centres de santé n'auraient-ils pas accès au RSS qui nous permettrait d'affirmer et de défendre notre spécificité ?? Le dossier médical reste et restera la pierre angulaire de notre activité, c'est sa structuration et sa circulation qui interroge. Par la synthèse des informations qu'il comporte, il devra s'inscrire dans une démarche d'épidémiologie descriptive et de santé publique pour être aussi un outil de gestion et d'argumentation vis-à-vis de nos tutelles. Pour cela il nous faut

apprendre à partager nos informations et accepter le principe de l'évaluation de nos pratiques... C'est une véritable révolution culturelle qui s'annonce. L'informatisation du système de santé nous oblige également à penser une autre organisation de notre mode d'exercice, avec d'autres outils. Cela prendra du temps, mais la direction prise semble bien inexorable. Le groupe de travail sur l'informatisation du dossier médical soulève plus de questions que de réponses. Pourtant, au fil des interventions, se dessine une prise de conscience de la nécessité de ne pas se laisser désapproprier de ces évolutions. A trop attendre, nous courons le risque réel de nous voir imposer des règles par trop éloignées de notre réalité quotidienne. Que l'on soit pour ou contre ces évolutions n'y changera rien, la machine est en marche. Il est temps que nos décideurs prennent conscience de ce risque, sous peine de perdre ce qui reste de notre spécificité.

Pierre Manuelan